

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Ce document illustre les principales caractéristiques du produit que vous envisagez éventuellement de conclure, afin de pouvoir le comparer à d'autres produits. Les termes spécifiques du produit que vous concluez seront indiqués dans la confirmation relative liée au produit et doivent être lus en même temps que les termes du pertinent contrat cadre entre nous.

Produit

| | |
|---------------------|--|
| Nom du produit | Contrat à terme (livrable) |
| Initiateur du PRIIP | J.P. Morgan SE (" J.P. Morgan ") http://www.jpmorgan.com/privatebank Appelez +352 46 26 85 1 pour plus d'informations ou contactez votre représentant habituel de J.P. Morgan |
| Autorité compétente | Autorisé et réglementé par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) et conjointement supervisé par la BaFin, Banque Central Allemande (Deutsche Bundesbank) et la Banque Centrale Européenne (BCE). |
| Date de production | 20 Septembre 2024 à 1:25 |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

| | |
|------------|---|
| Type | Contrat dérivé de gré à gré - Over the Counter (OTC) - contrat à terme - livrable |
| Objectives | <p>Ce produit vous donne l'obligation d'échanger un montant convenu d'une devise pour une autre devise (la paire de devises) à un taux fixe, appelé le taux à terme, à la date de règlement.</p> <p>Le taux à terme sera convenu entre vous et J.P. Morgan à la date de négociation et dépendra de la paire de devises choisie et de la date de règlement. Ce produit sera réglé par livraison physique conformément aux conventions du marché, sous réserve de toute perturbation.</p> <p>Les conditions du produit prévoient que, dans certaines circonstances (1), des ajustements peuvent être apportés au produit; et / ou (2) le produit peut être résilié avant échéance. Ces événements et conséquences sont précisés dans la confirmation individuelle et le contrat cadre pertinent entre vous et J.P. Morgan. Lors de cette résiliation avant échéance, vous deviez peut-être effectuer un paiement ou recevoir un paiement et ce montant sera probablement différent des scénarios présentés dans ce document.</p> <p>Les conditions illustratives du produit sont présentées ci-dessous, elles sont indicatives des conditions d'une opération à terme (Livrable), mais ne reflètent pas nécessairement les conditions exactes dont vous conviendrez avec J.P. Morgan.</p> |

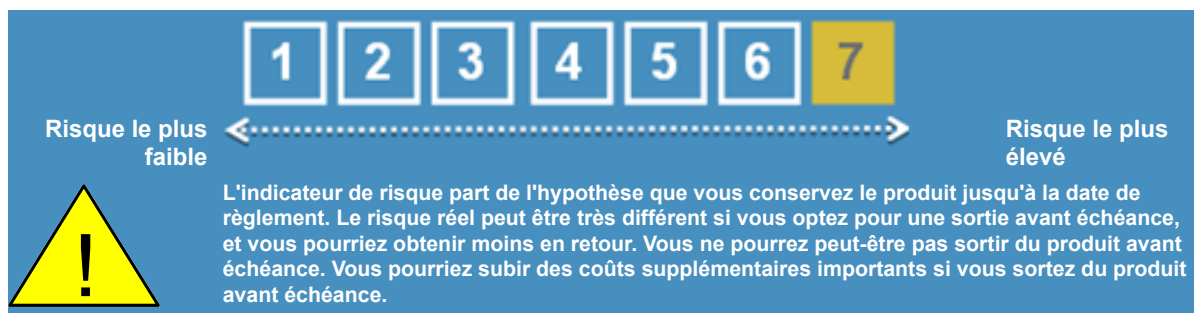
| | |
|----------------------------|--------------------------|
| Montant convenu | XAU 10 000 |
| Paire de devises | XAU/USD |
| Taux à terme | USD 2 649,1403 par XAU 1 |
| Date de négociation | 20 septembre 2024 |
| Date de règlement | 24 mars 2025 |
| Règlement | Livraison physique |

Terme
Ce document est illustratif et a un terme illustratif. La **date de règlement** du produit sera indiquée dans la confirmation du produit. Pour son terme, le produit est conclu dans le cadre d'un accord bilatéral et typiquement ne serait pas résilié unilatéralement par vous ou J.P. Morgan. Dans certaines circonstances, le produit pourrait être résilié avant la **date de règlement**.

Investisseurs de détail
Ce produit est destiné aux investisseurs de détail de l'Espace Economique Européen (EEE) et du Royaume Uni qui ont une connaissance suffisante des produits dérivés de gré à gré et qui: (1) s'attendent à détenir le produit jusqu'à sa **date de règlement**; et (2) comprennent qu'ils seront tenus de livrer le **montant convenu** dans une devise spécifique.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Tous les dérivés de gré à gré doivent être classés dans la classe de risque 7 sur 7. Les dérivés de gré à gré sont documentés dans le cadre d'un contrat cadre et comportent le risque de crédit de contrepartie de J.P. Morgan. Toute détérioration de solvabilité pourrait entraîner une réduction de la valeur de ce produit.

Vous pourriez échanger des devises à un taux qui soit pire que le taux du marché en vigueur. Votre perte maximale pourrait être illimitée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez subir des pertes importantes.

Si J.P. Morgan n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez subir des pertes importantes.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 6 mois |
|--|--|---|
| Montant notionnel: | | 10 000,00 XAU |
| Scénarios | | Si vous sortez après 6 mois (Période de détention recommandée) |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | -4 621 XAU |
| | Rendement en pourcentage (non annualisé) | -46,2% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | -1 339 XAU |
| | Rendement en pourcentage (non annualisé) | -13,4% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | -53 XAU |
| | Rendement en pourcentage (non annualisé) | -0,5% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 411 XAU |
| | Rendement en pourcentage (non annualisé) | 14,1% |

Les scénarios indiqués représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si J.P. Morgan SE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est pas protégé par le *Financial Services Compensation Scheme* ou par tout autre système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. Cela signifie que si J.P. Morgan n'est pas en mesure d'effectuer les versements, il est possible que vous ne receviez pas les montants dus en vertu des conditions du produit.

4. Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que 10 000,00 XAU sont investis

| Si vous sortez après 6 mois | |
|------------------------------------|---------------|
| Coûts totaux | 80 XAU |
| Incidence des coûts* | 0,8% |

*Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| | Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 6 mois |
|------------------------|---|-----------------------------|
| Coûts d'entrée | 0,8% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 80 XAU |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 XAU |

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Ce produit est conçu pour être conservé jusqu'à sa **date de règlement** afin qu'il vous fournisse le rendement décrit dans la rubrique « *En quoi consiste ce produit?* » ci-dessus. Il ne s'agit pas d'un produit qui peut être revendu ou transféré. Ce produit peut seulement être résilié à la date convenue avec J.P. Morgan. Normalement, vous n'avez aucun droit légal de sortir de ou de transférer le produit avant la **date de règlement**. Un dénouement anticipé peut se produire à la seule discrétion de J.P. Morgan, et seulement lorsque J.P. Morgan détermine qu'il est en mesure d'effectuer un dénouement anticipé. Si vous et J.P. Morgan convenez un dénouement anticipé, il sera dénoué à la valeur marchande au moment du dénouement et des frais correspondants peuvent s'appliquer. Si le produit est dénoué, vous n'aurez plus l'opportunité de recevoir le rendement décrit ci-dessus et vous pourriez devoir payer un montant substantiel à J.P. Morgan.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant le produit, la conduite de J.P. Morgan et / ou toute personne conseillant sur ou vendant le produit doit être soumise par écrit à J.P. Morgan SE, European Bank and Business Centre, 6 route de Treves, L-2633, Senningerberg, Luxembourg ou peut être soumise par courrier électronique à PRIIP.Complaints@jpmorgan.com. Vous trouverez un lien vers la section des plaintes du site Web de J.P. Morgan à l'adresse suivante: <https://privatebank.jpmorgan.com/gl/en/disclosures/emea-important-information>.

7. Autres informations pertinentes

Les conditions spécifiques du produit que vous concluez sont énoncées dans la confirmation, complétée par le contrat cadre pertinent entre nous. Pour de plus amples informations sur les risques liés au produit, veuillez consulter vos conditions aux clients particulières. Pour obtenir les informations complètes, les investisseurs doivent communiquer avec leur représentant de J.P. Morgan.

Veillez noter que les informations fournies par ce Document D'informations clés sont seulement courantes à la date de production indiquée ci-dessus.